



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le mardi 6 mai 2025

Autoroute A75 - Travaux de réfection de chaussée Commune de Millau (12)

Lundi 12 au vendredi 23 mai 2025

Dans le cadre de l'entretien du réseau routier national concédé et non-concédé, la Direction Interdépartementale des Routes Massif Central et la Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau vont procéder à des travaux de réfection de chaussée sur l'autoroute A75, au niveau de la commune de Millau.

Cette opération a pour objectif de renouveler la couche de roulement sur deux kilomètres dans chaque sens de circulation au nord de la barrière de péage du viaduc. Afin de limiter la gêne pour les usagers, les travaux seront réalisés **exclusivement de nuit**, mais nécessiteront alternativement la coupure totale de la circulation sur le viaduc de Millau dans un sens de circulation.

Le chantier se déroulera en deux phases :

- Dans le **sens nord/sud**, de Clermont-Ferrand vers Béziers, durant les nuits **du lundi 12 au vendredi 16 mai 2025, de 20 h à 7 h**. Les usagers de l'autoroute seront contraints de quitter l'A75 par l'échangeur 44.1 (La Gamasse) et de reprendre l'A75 à l'échangeur 47 (La Cavalerie). Pendant cette phase de travaux, l'aire de La Garrigue sera fermée de 15 h à 8 h. La circulation du sens Béziers vers Clermont-Ferrand (sud/nord) ne sera pas impactée et s'effectuera via le Viaduc de Millau.
- Dans le **sens sud/nord**, de Béziers vers Clermont-Ferrand, durant les nuits **du lundi 19 au vendredi 23 mai 2025, de 20 h à 7 h**. Les usagers de l'autoroute seront contraints de quitter l'A75 par l'échangeur 47 (La Cavalerie) et de reprendre l'A75 à l'échangeur 44.1 (La Gamasse). Pendant cette phase de travaux, l'aire du viaduc de Millau sera fermée de 18 h à 8 h. La circulation du sens Clermont-Ferrand vers Béziers (nord/sud) ne sera pas impactée et s'effectuera via le Viaduc de Millau.

Pendant ces nuits un itinéraire de déviation sera mis en place pour le sens concerné par les travaux. Cet itinéraire de déviation empruntera les routes départementales 29, 911 et 809, avec une traversée de la ville de Millau.

Le passage des transports exceptionnels sera interdit sur l'itinéraire de déviation durant toutes les nuits de la durée du chantier de 19 h à 8 h.

La DIR Massif Central et la Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau - conscientes de la gêne occasionnée - remercient les usagers de leur compréhension, les engagent à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité du personnel travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites Internet :

- www.dir-mc.fr

- www.leviaducdemillau.com

- www.bison-fute.gouv.fr

Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse

Bureau de la communication

Tél. : +33 (0)4 73 29 79 60

Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau

Contact presse : Maud Limare-Alcouffe

Tél. : +33 (0)5 65 61 61 61